

**OBJET : Mémorial de la Résistance des Vallée des Paillons –  
Contribution de la Commune**

Le Maire rappelle que quatorze communes des vallées des Paillons, avec le concours du Souvenir Français, ont pris l'initiative de faire ériger un monument sur le nouveau rond-point de la Pénétrante à Cantaron. Ce monument constituera un mémorial, en hommage aux Résistants de nos vallées.

La réalisation du monument a été confiée à un artiste local, et les communes ont convenu de partager le coût afférent. Le Maire précise que la participation de Drap a été fixée à MILLE NEUF CENT QUARANTE-CINQ EUROS (1945,00 €), et que le Conseil doit se prononcer à cet égard.

Il invite donc le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL ,

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Considérant le bien-fondé de l'érection d'un mémorial, en hommage aux Résistants des vallées des Paillons,

Approuve la participation de la Commune à cette réalisation, à la hauteur de MILLE NEUF CENT QUARANTE-CINQ EUROS (1945,00 €).

La dépense correspondante sera portée au budget de l'exercice en cours, au chapitre 204.

---

---